TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 11

Une question récente au XVIe siècle : la littérature en langue vulgaire, 11. Interrogation sur l'image des lettres françaises dont la légitimité n'est pas acquise, 11, et qui ne sont pas clairement délimitées, 12. Notre biais : l'étude des écrits rétrospectifs sur la production française, 12. Analyser non une réalité historique, mais une image, 13, et ne pas l'évaluer, 14. Une image qui en recoupe une autre : une identité culturelle nationale, 15.

Constitution de notre objet d'étude, 16

Refus d'une démarche téléologique et d'une définition *a priori* de l'histoire littéraire, 16. Trois conditions régissent notre sélection de textes, 16. L'*historia literaria* ne sera qu'à l'horizon de notre corpus, 17. L' « histoire littéraire française » : l'ambiguïté du second adjectif ne pose pas de problème, 17. Observer les choix opérés dans la construction de l'objet littéraire français, 18. Des textes distincts des jugements critiques ou des « ouvrages périodiques », 18. Un corpus hétérogène, 18. L'expression « histoire littéraire », anachronique, permet pourtant de désigner une réalité, 19.

L'état des recherches, 19

L'histoire littéraire en question, 20. Les recherches sur ses débuts : F. Simone, 21 ; C. Cristin, 21 ; B. Beugnot, 23.

Notre propos, 24

Observer formes, méthodes et visées et leurs évolutions, 24 ; analyser la construction des modèles et d'un fonds de références, 25 ; mettre en relief certains modes de pensée et représentations historiques, 25. Proposer une chronologie de l'histoire littéraire française, 25 ; montrer sa constitution en tradition spécifique, 26, et son rôle dans l'invention d'une identité nationale, 26. *Note sur l'orthographe.*

PREMIÈRE PARTIE. - NAISSANCE DE L'« HISTOIRE LITTÉRAIRE FRANÇAISE » (XVIe SIÈCLE) 27

Chapitre premier. – Aux origines d'une discipline 29

Des travaux qui s'enracinent dans de plus vastes recherches, 29.

I. L'ACQUIS DES PREMIERS BILANS (FIN XVe–DÉBUT XVIe SIÈCLE), 30. Des travaux bientôt « pionniers ».

1. Des modèles français, 30. Des listes et anthologies qui garantissent la pratique d'une poésie vernaculaire, 30, écrite et nouvelle, 31. Passerelles avec les Latins ? 31 ; séparation entre poésie et musique. Les « grands rhétoriqueurs » : des humanistes qui écrivent en vulgaire, 32. Deux milieux : patrimoine littéraire français distinct de la littérature française du royaume, 33. Une évolution : place croissante des modernes, 33, et des auteurs récents, 34. L'« effet de masse », 34, et la conscience des transformations, 35.

2. Premiers parcours historiques, 36. La *translatio studii* et le lien avec l'Antiquité, 36. Depuis Oresme : la succession du latin et du français, 36. Valeur des règles écrites, 37. Des « pères »

3. Esquisse d'une philologie française, 39. Tory : une érudition pour les vieux auteurs, 39. Marot : restaurer et réhabiliter Villon, un « père », 40 ; le dessin d'un « espace "gallique" », 41. Un conflit (milieu XVIe siècle) : imitation des vieux auteurs ou « table rase » ? 42. La Pléiade se constitue en origine ; pause dans la connaissance d'un patrimoine, 43.

II. LA QUÊTE D'UN PASSÉ LÉGITIME POUR LE ROYAUME, 43. L'illustration du pays et la quête de légitimité, 43.

1. « Nos ancêtres les Gaulois », 44. Une mystique nationale pour détrôner la prééminence des Grecs et des Latins, 44. a) *Ronsard et Jodelle héritiers des Gaulois* : 45. Une périodisation qui dégage la primauté et la continuité gallo-française, 45 : pour une poésie indépendante et de haut rang, 46. La Mothe vu comme un historien, 47, mais sa démarche diffère de celle de Fauchet ou Pasquier, 48. b) *Le retour des contemporains au Parnasse gaulois*, 49. Le circuit des sciences part de la Gaule et y retourne, 49. À l'origine de deux domaines, les druides et les bardes, 50 ; sciences médiévales et poésie contemporaine, 51. Nommer les poètes pour illustrer la France, 52 : une esthétique de la *copia*.

2. La priorité de la Provence contre l'Italie ? 54. Nostredame : la poésie provençale comme source de la poésie italienne, 55. Des vies fictives, 56 : une imposture qui deviendra une référence, 57.

3. Le médiévisme gallican et l'histoire de la poésie française, 57. Une voie propre pour le royaume, 57. a) *Une école critique*, 58. Le *mos gallicus*, 58. Le travail historique sur les lettres françaises de Pasquier et Fauchet, 59 : érudition et méthode critique, 60. b) *De l'étude de la langue à celle de la poésie*, 61. L'intérêt pour la langue française, très vivace à la Renaissance, conduit Fauchet et Pasquier vers l'histoire littéraire, 61. La poésie française isolée : une compétence nationale ? 62.

III. L'ÂGE DU TRANSFERT : GENRES TRADITIONNELS ET PRODUCTION FRANÇAISE, 63. Une nouvelle « matière », 63.

1. Des bibliothèques françoises, 63 : La Croix du Maine et Du Verdier. a) *Une longue tradition*, 64, de l'Antiquité à Gesner, 64. b) *Bibliographie et biographie : un savant mélange*, 65. c) *Apparition des bibliothèques « vulgaires »*, 66.

2. La « vie » du poète français : un exercice d'avenir, 67. Binet reprend, en français, la tradition de la biographie de l'homme de lettres, 68. a) *Une tradition issue de l'Antiquité*, 69 : de Platon jusqu'au renouveau du genre par les Italiens, 69. b) *Les « illustres » en langue vulgaire*, 70 : les écrivains parmi les autres. Persistance des biographies en latin, notamment celles des hommes de science, 71. - Renouveau de l'art poétique et constitution d'un patrimoine national : l'intérêt de Vauquelin et de Laudun d'Aigaliers pour les « commencements », 72.

IV. FAIRE « ŒUVRE DE MÉRITE » : L'AMBITION DES HISTORIENS DES LETTRES, 73. L'affirmation d'une prédisposition de la France pour l'éloquence, qui s'incarnerait notamment dans sa poésie, 73.

1. Les historiens de l'Hercule Gaulois, 74. a) *Des hommes proches et liés à la Pléiade*, 74. Des projets qui prennent corps sous le règne de Henri III, 74, émanant d'hommes qui se rassemblent autour du roi ou de son frère, 75, et qui ont des liens entre eux, 75. L'exemple d'un écrit de Pithou sur l'éloquence des Gaulois, 76. Le cercle de Henri de Mesmes et l'Académie du Palais, 76 : rencontres entre les poètes et les savants qui voudraient démontrer l'excellence de la culture française, 77, comme le montre une édition de Dante par Corbinelli, 78. Henri III semble au moins encourager ces travaux, 79. b) *De l'éloge du roi au rôle des savants*, 79. Nostredame et l'illustration des grandes familles, 79 : un projet social. La Croix du Maine au service des savants et du roi, 80. Du Verdier : une bibliothèque dédiée au roi et forte de la tradition humaniste, 81. Le Fèvre et Vauquelin se prévalent d'une commande royale, 82. Fauchet veut contribuer à conjurer les discordes en participant de la restauration des lettres, 82. Des savants qui cherchent à s'attribuer une vocation politique, 83.

2. Une nouvelle discipline : l'« histoire des écrivains en langue française » a), 84. *« Donner la vie »*, 84. Des savants qui estiment ouvrir une voie, défricher des terrains, faire ressurgir des domaines occultés et renouveler des coutumes perdues, 84. b) *La constitution d'une lignée française*, 86. Du Verdier se présente comme l'héritier d'une bien vaste famille, 86. Certains citent des prédécesseurs italiens, 87. Mais l'on cherche surtout à créer une lignée française, 87. Des historiens qui se citent, se confortant les uns les autres, 87. c) *Des œuvres « de merite »*, 89. Des savants qui veulent valoriser leur tâche, 89, et qui instituent une nouvelle discipline, fondée sur un devoir de mémoire, 90.

- Conclusions, 91.

Chapitre II. - Représentations de l'histoire des lettres (fin du XVIe siècle) 95

Des représentations éclairées par la vocation politique que s'attribuent ces historiens ? 95

I. DE LA CONSERVATION DE L'« ANCIENNETÉ » À L'ÉMERGENCE D'UN JUGEMENT, 95. Diversité des missions que se donnent ces savants, 95.

1. Découvrir, conserver, inventorier, 96. a) *Fauchet et la sauvegarde du patrimoine*, 96. Une enquête précise et méticuleuse, 96. Les enseignements à dégager dans le domaine linguistique, 97, et le domaine historique, 97. La mission de conservation, 98. Une philologie française, 98. b) *La « récitation » de La Croix du Maine et Du Verdier*, 99. Des répertoires qui se veulent exhaustifs, 99. Du Verdier cite des textes, 99. Des ouvrages qui décrivent et jugent peu ? Une question ouverte, 100. c) *Pasquier et la recherche des « antiquailles »*, 101. Il veut, lui aussi, faire connaître et sauvegarder, 101, comme certains éditeurs de textes, 102.

2. Consacrer, 103. Une dimension encomiastique conférée par la perspective d'illustration nationale, 103. a) *Des « vaisseaux » pour la postérité*, 103. Perpétuer une mémoire : La Mothe et Binet, 103. L'historien confère l'immortalité, 103. b) *« Solemniser la memoire »*, 104. Perpétuer une renommée et consigner des renseignements, 104 : Pasquier met à jour les connaissances, et célèbre les écrivains, 104. Il compile des textes : une habitude de l'époque, 105.

3. Critiquer, 106. a) *Pasquier distingue et juge*, 106. Faire preuve de discernement et prononcer un jugement, 106. Pasquier argumente, 107. Des missions élargies : Pasquier « critique littéraire » ? 107. b) *De la subjectivité : Montaigne et Pasquier*, 108. Montaigne juge des écrivains français, 108 : des goûts motivés, 108 ; profonde unité des critères : la connaissance de l'homme et l'exercice du jugement, 109. La critique littéraire comme fruit d'une quête de soi. En revanche, pour Pasquier, même issue d'errances personnelles, la critique reste liée à l'érudition et est un aboutissement en soi, 109. c) *Des modèles pour conjurer le déclin*, 110. Former le lecteur : Pasquier et Vauquelin, 110. Des bilans dressés pour cause de déclin ? 111.

II. REPRÉSENTATIONS DE L'ÉVOLUTION DES LETTRES FRANÇAISES, 112. La conception cyclique de l'histoire se conjugue avec une conception plus évolutive : incidences sur la représentation de l'histoire littéraire, 112.

1. La succession inévitable des heurs et des malheurs, 112. L'alternance des périodes d'épanouissement et de déclin et les règnes de François Ier et de Henri II, 113. La menace de décadence n'épargne pas les lettres chez Pasquier et Vauquelin, 114. En mémoire : l'évolution des lettres latines, 114. Des consciences vigilantes qui veulent conjurer le déclin, 115.

2. La recherche des causes de déclin, 116. a) *Les luttes entre les peuples* : invasions, guerres et problèmes religieux : les exemples de La Mothe, 116, et Fauchet, 116. Pasquier et les causes internes d'évolution, 117 ; le rôle essentiel des « beaux-esprits » sur la langue, 117. b) *La périodisation par les règnes*, 118. Le rôle du roi sur le développement culturel, 118 : une idée qui structure la représentation du passé littéraire, 118. L'histoire littéraire calquée sur celle de la

monarchie, 118 : la périodisation fondée sur la succession des règnes, 120. Quelle place pour les hommes de lettres ? 120.

III. IMAGES DE L'ÉCRIVAIN FRANÇAIS « MODÈLE », 121. Comment « autoriser » l'écrivain français ? 121.

1. La gloire de l'écrivain français, 121. Dégager sa renommée et son poids social, 121. La durée d'une œuvre : un critère décisif ; un temps positif, 122. Le partage entre les « grands » et les « petits », 123.

2. Les qualités de l'écrivain français, 124. a) *L'origine sociale*. Une poésie aristocratique, 124. b) *Incarner son pays*, 125.

3. L'écrivain français rival des Anciens, 126. a) *Comparer pour égaler*, 126. Des comparaisons courantes, 126. b) *Singulariser ou universaliser* : Jodelle, un génie singulier, 128. Ronsard synthétise tous les Anciens, 129 : le génie universel, 129. c) *Le parallèle : le Français supérieur à l'Ancien*, 130. Une tradition qui aboutit à Scaliger, 130. Quand la postériorité signifie la supériorité : Ronsard *après* Virgile, 131 ; une acmé, 132. Une place pour les historiens des lettres, 132.

- Conclusions, 133. Goût personnel et objectivité. Le cadre dans lequel peut se distinguer l'écrivain français, 133. Des représentations qui resteront en mémoire, 134.

DEUXIÈME PARTIE. - L'INSTITUTION DE L'« HISTOIRE LITTÉRAIRE FRANÇAISE » (XVIIe SIÈCLE) 135

Chapitre III. - L'éclipse féconde : de Pasquier à Colletet (1600-1640) 137

Le déclin des études d'histoire littéraire n'est pas total, 137.

I. UN INTÉRÊT VIVANT POUR LE PASSÉ LITTÉRAIRE DE LA FRANCE, 138.

1. Agrippa d'Aubigné et la succession des générations, 138. Un écrivain qui veut se distinguer des hommes de cabinet, 138. Une lettre d'histoire littéraire présentant une succession de générations, 139, construites pour valoriser des principes poétiques, 140. Ronsard posé en référence absolue ; Desportes et sa « volée » dépréciés ; les contemporains mis à distance, 140. Malherbe dans l'orbite de Bertaut : une vision propre à d'Aubigné ? 142. Le découpage de Pasquier rejeté dans le passé, 143. Un découpage esthétique plus que chronologique, 143.

2. Des « vies » de lettrés et non de « poètes français », 144. Les vies de La Rochemaillet, 144 : priorité pour la transmission d'informations présentées comme fiables, 145 ; des vies distinctes des éloges ou oraisons funèbres, mais non encore autonomes, 145. La Rochemaillet dans la lignée des humanistes, 146, et des érudits gallicans, 147. Des écrivains français non encore célébrés en tant que tels, 147.

3. Les recueils d'éloges en langue vulgaire : pour les poètes français, 149. Ceux qui mêlent les écrivains aux illustres, 150. Les *Briefs Eloges* de La Rochemaillet et de Jean Le Clerc, 150 ; plagiés par Malingre et mis au service de l'Église gallicane, 151. Relié à la tradition, le premier recueil en français d'hommes de lettres français : les *Eloges* de Des Chartres, 152, qui valorisent les poètes et se différencient de ceux de Sainte-Marthe, 154 ; les poètes du XVIe siècle vus comme des « classiques », 155 ; les potentialités du « parallèle » : son lien avec l'idée de progrès, 156.

4. Éditer : à la recherche de l' « éloquence française », 157. L'édition de texte et la « classicisation », 157. André Du Chesne, 158 ; son édition des *Œuvres* de Chartier valorise un « père » de l'éloquence française, 159, dans la continuité des précédents historiens des lettres, 160.

5. Une histoire de la culture : de l'importance des savants, 161. L'action des rois de France sur la vie intellectuelle, 161, permet de montrer une continuité entre Moyen Âge et Renaissance, 162. Une histoire des Sciences du Royaume, 164 : la représentation d'un grand savant, 165.

6. Pour une littérature nationale christianisée, 166. Garasse défend la poésie moderne et reproche à Pasquier son archaïsme, 167 ; des lettres françaises et chrétiennes, 167.

II. DES REPRÉSENTATIONS DÉCISIVES POUR L'« HISTOIRE LITTÉRAIRE », 170.

1. La conception du progrès et ses conséquences, 170. L'association d'une conception cyclique et de l'idée d'un progrès : un avenir ouvert aux lettres françaises, 170. Ronsard peut être dépassé : la faveur pour Desportes, 170, relègue les poètes de la Pléiade au rang de « précurseurs », 171, comme on le voit dans les discours à l'Académie de Colomby, 171, et de Colletet, 171. Colletet : une histoire fondée sur le progrès, 172. La possibilité d'ajourner les moments d'apogée, 172 : Du Perron et Deimier ; Mlle de Gournay et la perfection du XVIe siècle, 173. Le *Discours* de Godeau sur Malherbe, 173 : le critère de l'évolution de la langue et du goût, 174 ; les auteurs de « transition » ; Malherbe novateur, 174.

2. Une nouvelle périodisation : « Enfin Malherbe vint », 174. Malherbe inaugure une nouvelle ère, 174. Dans son sillage, Guez de Balzac incarne le renouveau de l'éloquence, 174 : les jugements de Silhon, Bréval, « Ogier », Descartes, 175. Le débat sur la perfection reste ouvert, 175. Une représentation féconde de l'histoire littéraire française : la lettre latine de Balzac à Silhon, 176 ; le schéma de la « Renaissance » est déplacé, 277.

3. Les « grands siècles » : une attente ? 178. Le *Discours* de Godeau : Malherbe identifié à son siècle, 178 ; des parallèles qui aboutissent à comparer Horace et Malherbe ; l'équivalence entre postériorité et supériorité, 178 ; la tradition « moderne » du parallèle : le goût l'emporte sur le génie, 179. Les grands siècles et leurs princes, 179 ; les préférences de Scaliger pour l'époque d'Auguste, 179. Une « attente » en germe, 180 : Sorel, Naudé, 180 ; Colletet, 181, en appelle à un nouveau grand siècle, écho des grands siècles précédents, 182. Le « siècle de Louis Le Grand », pour demain ? 182.

- Conclusions, 182.

Chapitre IV. - La « geste » des poètes français par un « nouveau docte » : Guillaume Colletet 185

Une œuvre qui atteste la continuité des XVIe et XVIIe siècles et témoigne en même temps de profondes mutations, 185.

I. LE PROJET DE « CESTE HISTOIRE DES POÈTES », 186. Les infortunes des *Vies*, 186.

1. L'entreprise, soutenue par Richelieu, d'un académicien, 188.

2. Le *corpus* de l'« historien » : les poètes français publiés, 191. Le projet comprend tous les poètes français, 192, et leurs ouvrages imprimés, 192. Colletet se présente comme un historien et non comme un biographe, 193 ; il entend « observer » les ouvrages, 194.

3. Une somme vouée à l'illustration de la langue, 195. Volonté de faire l'histoire de la poésie française, qui est un domaine de connaissance, 195. Unité entre les *Vies* et les traités poétiques, 195. Une vaste somme en hommage à la langue française, 196 : Colletet accuse les « étrangers » en leur langue, et juge en fonction des services rendus au français, 196. L'assurance d'une génération, 198.

II. LA « MÉTHODE » DE L'HISTORIEN CRITIQUE : ORDRE, ÉRUDITION ET SUBJECTIVITÉ, 198.

1. L'ordre : un schéma tripartite. Un modèle fixe (vie, œuvre, fortune de l'œuvre), 198. Les préambules : des réflexions littéraires générales, 198. Un schéma systématiquement exploité et revendiqué, qui s'éloigne de la biographie classique, 199, et réévalue l'importance de l'œuvre et de sa réception, 200.

2. L'érudition : Colletet héritier des savants, 200. Ses sources, 200 ; un savoir vaste, 201 ; un travail d'érudit, 203, loué par les chercheurs, 203.

3. Du subjectif à l'universel : un fils de Montaigne, 204. Une subjectivité qui ne se masque pas, 204. La « liberté » de ses sentiments, 205 : le critique vise le juste milieu et l'objectivité, 205 ; Colletet mesuré, 206, et modéré, 206, prône l'indulgence et la modestie, 207. Les « saillies » de son moi, comme porteuses d'universalité, 207. Colletet fait sienne la « familiarité » de Montaigne, 207.

4. Écrire en savant et en homme du monde ? 208. Le ton de la conversation, 208, et l'air de l'improvisation, 209. L'écrivain écartelé entre une prose neutre et un tour aimable, 209. Colletet s'adresse aux « Intelligens », 210, mais regarde vers tous, 210. Un « nouveau docte » pour un « public élargi », visé de longue date, 211. Colletet force les portes des cercles érudits, 211.

III. L'HISTOIRE DES LETTRES : DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE L'ÉCRIVAIN, 212.

1. Un relativisme historique : juger selon les temps, 212. Le schéma de la « renaissance », 212. Mais Colletet nuance les jugements habituels, 212 : son amour pour Jean de Meun, son estime pour les « rhétoriqueurs », 212, son admiration pour la Pléiade, 214. Diversifier les compliments : Colletet peut aimer et la « force » du XVIe siècle et la « douceur » de son époque, 214. Une pensée personnelle : le sentiment de la relativité historique, 214. Mettre les écrivains en regard des possibilités de leur époque, 215. Les écrivains « en avance » sur leur temps, 215.

2. La conception du génie et le critère de la nouveauté, 216. La supériorité du « génie » de l'écrivain, 216, se manifeste dans l'invention et, ou, dans l'élocution, 216, et aboutit à de la nouveauté, 217. L'imitation créatrice de nouveauté ; un critère déterminant, 217. a) *La nature du « génie »*, 217. Irréductible à l' « art », il est fait de force, 218. Pour les plus grands, il est une disposition à l'universel, 218 : par exemple être orateur et poète tout ensemble, 218. Pour les autres, une disposition au naturel et à la raison, 219. L'exemple de Marot, 219 : des qualités déjà très « classiques » ; le génie bonifie les manques, 219. b) *Le génie borné par son siècle*, 219. L'exemple de Marot : quelle place mérite-t-il ? 220. Un écrivain limité par son siècle. La conception de l'histoire des lettres fondée sur le progrès : un schéma explicatif général, limité par l'idée des grands siècles, 220.

3. Le génie du « siècle » à la recherche d'un génie singulier, 221. Colletet donne les noms des orateurs mais rend anonyme la gloire de la poésie française, 221. Le triomphe du génie du « siècle » sur celui des génies singuliers, 222. Une attente reportée ? Colletet distingue les dispositions de l'époque et celle des écrivains. À la recherche d'un nouveau Virgile, 223.

4. La gloire du poète comme chevalier d'État, 224. L'attente d'un mécène, 224, réactivée en fonction de la situation des écrivains, 224. a) *Pour l'écrivain de profession*, 224. La question des moyens de subsistance : critique du clientélisme, 225 ; valorisation des écrivains de profession et défense des droits d'auteurs ; éloge du mécénat d'État, 225. La cause des académies, 225. Colletet défend ce qui est la cible de jeunes nobles : l'exemple de la *Comédie des Académistes*, 226, qui dénonce le métier d'écrivain et rejette les mutations de la vie littéraire, 226. b) *Colletet et l'argent : séparer le bon grain de l'ivraie*, 227. Un plaidoyer pour le poète moderne. La reconnaissance et la dépendance entre l'écrivain et le prince, 227. Opposer poésie et argent, 228, ou se soucier des revenus ? 228. Avec Ronsard, Colletet se distingue des « poètes crottés », 229.

- Conclusions : une œuvre capitale dans l'histoire de l'histoire littéraire ; son poids sur les successeurs, 229. L'hommage aux héros de l'histoire de la langue et la célébration des poètes comme chevaliers d'État ; la gloire par les lettres, 231.

Chapitre V. - Les bilans rétrospectifs et l'essor des institutions littéraires (1640-1656) 235

Comment la génération des « meneurs » de l'Académie juge-t-elle la production en langue française? Un regard à mettre en perspective, 235. Les hésitations de l'Académie, 235, qui témoignent de profondes divergences, 236.

I. POUR UN MOYEN ÂGE OUVERT AU PUBLIC MONDAIN, 237. Rien ne semble pousser Chapelain vers le roman médiéval, 237. Les axes de son argumentation : deux logiques différentes, 238.

1. Les « vieux romans » pour la connaissance de la langue et de l'histoire, 238. a) *Nouveaux travaux sur la langue : un Lancelot « classique »*, 238. Un roman pour la connaissance du vieux langage, 238 : une idée qui n'est pas nouvelle, 239. Ménage déjà convaincu, 239. L'argument d'un docte : Chapelain, 239. Le regain des recherches sur l'histoire de la langue autour de Chapelain et Conrart, 240 ; Caseneuve, Ménage, Borel, 240. L'intérêt de Conrart : le *Trésor* de Borel comme un enfant du « clan », 241. Chapelain, Conrart et Pellisson : des doctes mondains, 242. b) *Un argument en vigueur : la connaissance de l'histoire*, 243. La « vraisemblance » du Lancelot, 243 : la comparaison avec Homère, 243. La valeur historique des mœurs dépeintes, 244. Un argument qui se diffuse : Pellisson, 244 ; Borel, 245. Chapelain s'adresse là aux plus savants, 245.

2. Valeur des mœurs des « vieux romans » : pour un public mondain, 246. a) *Une relecture galante du Lancelot ?* 246. Les concessions au goût actuel, 246. Le mondain Sarasin aide Chapelain à toucher les amateurs de romans, 246. Un *Lancelot* chrétien : une « Antiquité » moderne, donc chrétienne, 247. Qualités « guerrières » et « civiles » : importance de la conversation, 247. La valeur exemplaire des temps d'origine, 248. Le sens de la distance historique, 249, et l'affirmation d'un droit à la différence, 249. Lancelot galant, 249 : de nouveaux ancêtres pour les mondains, 250. Le choix d'un roman, et de la forme du dialogue : l'ouverture de Chapelain, 250. b) *Des travaux d'érudition proches des mondains ?* 251. Ceux qui étudient l'ancienne langue citent leurs prédécesseurs, 251 : une tradition d'érudition, 251. Caseneuve : un savant touché par des questions plus mondaines, 252. Un Moyen Âge revisité par les préoccupations du présent, 252. Chapelain : un pas pour « mondaniser » l'histoire littéraire, 252.

II. STABILITÉ ET ÉVOLUTION DES REPRÉSENTATIONS DE L'HISTOIRE DES LETTRES, 254.

1. La diffusion du schéma de la « rupture malherbienne », 254. a) *Malherbe ou le français au rang du latin*, 254. L'évolution de Balzac, 254. Vaugelas et l'Académie dans le sillage de Malherbe : Balzac renforce l'opposition entre son époque et celle de Montaigne, 255, et « durcit » son attitude face à Ronsard, 255. Le problème de l'imitation des Anciens est le pivot du parallèle entre Ronsard et Malherbe, 256, qui aboutit à une comparaison entre celui-ci et les Anciens, 256. Grâce à Malherbe, le français peut dépasser le latin, 256. b) *La nouvelle donne des valeurs symboliques*, 256. L'épigone ne traite pas directement du rôle historique de son maître, 257. Une écriture négligente toute à l'anecdote et au témoignage, 257. Un détour par Du Perron : Malherbe comme un apogée, 257. La coupure malherbienne : une évidence implicite, 258, qui permet l'affirmation des mutations de la vie littéraire, 258. Hésitation sur la valeur symbolique de la pratique des belles-lettres, 258 : concession ou dénégation révélatrice? 259. Dépréciation de la littérature néo-latine, 259 : une cible commune, 259. L'élection d'un nouveau public, 260. Le grand écrivain : négligence et labeur, 260. Malherbe comme origine des nouvelles configurations, 261.

2. Déplacements du schéma : pour l'époque contemporaine, 262. a) *Le triomphe d'une éloquence moderne, française et chrétienne*, 262. Le Grand : une histoire de l'éloquence française, 262, qui condamne la Pléiade, 263 ; Malherbe et Racan ont discipliné la création poétique, 264 ; supériorité de la dernière génération : seule l'époque moderne peut allier invention et élocution, 264, et donc égaler les Anciens, 264. Un palmarès qui réunit l'éloquence de la chaire et celle du barreau, 265. Bary : un nouveau Malherbe pour la prose, 265. b) *Pellisson : rendre historique la littérature de son « siècle »*, 266. Asseoir et aussi faire reculer la « coupure malherbienne », 266, qui est un « lieu commun » constitutif d'un espace littéraire susceptible de se légitimer lui-même, 266. - *Bibliothèques choisies : humanisme ou modernité française*, 266. L'aide de Conrart pour le choix des modèles. Une « bibliothèque choisie » française, 267, et non universelle comme celle de Naudé, 267, ou celle, contemporaine, de La Mothe Le Vayer, 267 : un humaniste traditionnel qui, académicien, ne cite pourtant pas un seul poète français, 268. Les trois âges définis par Pellisson, 268 ; son *corpus*, 269. Philosophie, droit, histoire : pour l'érudition gallicane et l'Académie, 269. Divers essais, éloquence et grammaire : Malherbe de « notre siècle » ou de l'âge précédent ?

269 ; Balzac détaché et mis au premier plan, 270 ; l'épanouissement de l'époque contemporaine, 271. Poésie : pour ou contre Marot et Saint-Gelais ? 271. Éloge de Malherbe, 271. La palme revient à notre âge, 271. Un palmarès français à la gloire des belles-lettres contemporaines et de l'Académie, 272. - *Pour le « goût du siècle » : une lecture galante de l'histoire littéraire*, 272. La « coupure » déplacée, 272. Comment, après Voiture, faire de Sarasin un modèle ? 272 : la *translatio studii* et le rôle des grands esprits, 273 ; à chaque époque son goût, 273 ; la voie personnelle de Sarasin, 273. La poésie enjouée propre au « génie français », 274. Malherbe à la fin d'une chaîne de la « sévérité », 274. Enfin Voiture vint, 274. Le schéma infléchi, 275 : Balzac restauré et Voiture imitateur, 275. La coupure malherbienne : une représentation qui peut être supplantée, 276 ; la détermination d'un nouvel espace-temps à la gloire des plus récents auteurs, 276.

III. LA « MISE EN HISTOIRE » DE L'ACADÉMIE QUI SE CÉLÈBRE ELLE-MÊME, 276.

1. Les « défauts du siècle » ou le sort des auteurs du passé, 277. Les hésitations de l'Académie : Amyot, Montaigne, la Pléiade, etc., 277. Un « lieu commun » : l'évocation des « défauts du siècle » pour relativiser les jugements sur les auteurs du passé, 278. Aussi le siècle actuel est-il celui du bon goût, 278. L'histoire de l'Académie pour valider ce sentiment de supériorité, 279.

2. Quand l'Académie se dote d'une histoire : une nouvelle légitimité, 279. Une « geste » qui « historicise » la toute récente actualité, 279. Pellisson pour l'histoire littéraire : comparaison avec le siècle d'Auguste, 280 ; et pour les belles-lettres françaises, 280. Épuration et attention scrupuleuse au détail, 280. Le panthéon des académiciens, 281 : un recueil d'éloges fidèle à la tradition du genre, 281, et constituant, avec le « catalogue » des vivants, un éloge de l'institution elle-même, 282.

- Conclusions : le rôle de Chapelain et surtout de Conrart, 282 : un intérêt double mais non contradictoire, 283 ; la valeur symbolique de l'idée d'une « coupure » ; celle-ci peut être déplacée, 283.

Chapitre VI. - Vers l'édification du « Siècle de Louis XIV » (1656-1675) 285

La représentation des écrits français : certains traits de pensée récurrents, 285.

I. L'HISTOIRE LITTÉRAIRE FRANÇAISE : UNE TRADITION PERPÉTUÉE, 286. Un genre ? Une discipline protéiforme, 286, cimentée par son objet, par des références communes et la perpétuation de certains « lieux », 286. Une tradition qui nourrit d'autres textes, 286.

1. Un bref aperçu : l'histoire littéraire en « païs » de mondanité, 287 : elle adopte d'autres formes, 287. Furetière et le motif de la guerre : une histoire politique ? 288. Mlle de Scudéry, 289, Jacques de Grille d'Estoublon, 289, Gabriel Guéret, 289, René Le Pays, 290 : une histoire littéraire galante qui fait place aux jugements de goût, 290.

2. Une tradition féconde : la liste des auteurs, 291. Un procédé vivace, 291. a) *Dénombrements de grande ampleur*, 292. Les listes d'Irson : l'élection de modèles, 292. L'« effet de masse » d'un « capital » d'auteurs, 293. La liste de Rocoles ou le paysage savant français, 293. Le catalogue d'auteurs : un genre repéré, 294. Pour une image de valeur du groupe des auteurs, 294. b) *La sélection des modèles français*, 295, une habitude qui se répand ; l'exemple de Bossuet, 295. Bientôt des « classiques » ? 295. c) *Une évolution consignée : les listes de femmes*, 297 : l'histoire de Somaize, 297 ; le cercle de La Forge, 298 ; les éloges de Buffet, 298. Des mutations rapidement consignées, 299.

3. Les traités particuliers : naissance de l'histoire des « genres, 299. Le démembrement des belles-lettres, 299 : la « poésie » se départage, 300. Une histoire de la prose, Sorel, 300 ; l'histoire du roman, Huet, et Sorel, 300 ; et Chapelain : enfin *L'Astrée* ? Vigueur de l'histoire de la poésie, 301 ; l'histoire du théâtre, Chappuzeau, 302 : enfin Corneille ? Les répertoires d'ensemble se

poursuivent, 303. Mais les discours rétrospectifs consacrent des genres relativement autonomes, tous marqués par un renouveau : le classicisme s'institue lui-même, 303.

4. Des traditions qui dialoguent en français. Une histoire littéraire envahissante, 304. Les traditions érudite et mondaine s'interpénètrent, 304, et le français est victorieux, 305. Montaigne spiritualisé, un signe ? 306.

II. L'HISTOIRE LITTÉRAIRE FRANÇAISE : UNE MÉMOIRE EN ACTION, 307. La diffusion des clichés, 307.

1. Des fantômes surprenants : les « antiquaires » mondanisés, 307. a) *Pasquier chez les galants... et les jésuites*, 308. Pasquier chez Sapho, 308, chez Furetière, 308, masqué chez Grille d'Estoublon, 308, et Guéret, 309 ; bien introduit chez Le Pays, 309. Pasquier cité, 309 ; Pasquier pillé par Bouhours, 310. Les savants du XVIe siècle : un terreau qui unifie un espace littéraire français éclaté, 310. b) *De la nouvelle fureur de l'Hercule Gaulois : le génie « borné »*, 311. Décalage des références entre l'historiographie générale et l'historiographie littéraire, 311. Les Gaulois : l'origine du « génie de la nation », 311. Le retour de l'inspiration et de l'enthousiasme, 311 ; le génie désormais « spécialisé », mais toujours associé aux écrivains du XVIe siècle, 312.

2. Noblesse ou roture du patrimoine littéraire français ? 314. a) *Les « pères » rejetés et assumés*, 314. Marolles ambivalent, 314. Bouhours se corrige, 315. Sorel assume ses ancêtres, 316, Patru les revendique, 316. b) *Des fondations cachées*, 317. Les quartiers de noblesse des hommes de lettres, 317. Ronsard « récupéré », 317 : sa mémoire autorise, 318. Des auteurs présents malgré tout, 318. Un capital d'« Antiquité » littéraire nationale : un gain de légitimité, 318. Des fondations essentielles, 319.

3. L'histoire littéraire française : un laboratoire du relativisme historique, 320. Composer avec la différence, 320. Juger en fonction des possibilités de l'époque, 320 : de Cicéron, 320, à Sorel, 321. Le relativisme : un argument échangé, 321. Le soupçon porté sur le présent : son importance, 322, et sa fécondité, 324.

III. L'IMPOLITESSE POLICÉE : L'HISTOIRE LITTÉRAIRE, SON SIÈCLE ET SON ROI, 324. Un nouveau cadre pour l'histoire littéraire, la « nation », 324.

1. Le génie de la nation, 324. Des écrivains pour l'honneur de la nation, 324. Un génie censé déterminer la langue, 325. Une quintessence qui sauve les vieux auteurs chez Bouhours, 325 ; l'« air » de la nation : une humeur invariante, 326, une disposition singulière, 326. Charpentier et le discours du « Génie de la France », 326. Une identité culturelle nationale ? 327. Les lieux qui dessinent une constellation française de la vie littéraire, 327.

2. L' « invention » du roi ou le défaut des Anciens, 328. Les confusions chronologiques du « siècle de Louis XIV », 328. La période contemporaine détachée et associée à la nouvelle carte du siècle, 328 ; à la recherche du roi, 329. Sa transcendance incontestée, 330 : de nouvelles valeurs à cueillir, 330. Desmarets : intéresser son prince, 330 ; l'*Idée* du roi pour épouvanter les Anciens, 331. Un prince bien accueilli, 332 : l'hypothèse d'une dépendance bénéfique, 332. Un décrochement masqué avec délicatesse, 333.

- Conclusions, 333.

CONCLUSION 337

ANNEXE : RÉPERTOIRE BIBLIOGRAPHIQUE DES « VIES » PUBLIÉES DE GUILLAUME COLLETET 345

BIBLIOGRAPHIE 359
I. Sources (XVe-début XVIIIe siècle), 360.
II. Études consultées, 378.
A. Ouvrages, 378.
B. Articles, 388.

INDEX DES NOMS 401

TABLE DES MATIÈRES 411